

Contribution du Canada

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a annoncé que le Canada a décidé d'accorder une subvention de 300 000 \$ au Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH) dans le cadre de la préparation de l'Année internationale du logement des sans-abris (1987). Cette somme, débloquée par la Direction des programmes des Nations Unies de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), constitue la première contribution d'un pays industrialisé à cet événement.

Elle servira à aider les gouvernements du tiers monde à prendre, aux niveaux national et local, des mesures destinées à améliorer l'habitat des populations les plus défavorisées d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Antilles, tant dans les régions rurales que dans les colonies de squatters environnant les centres urbains. En particulier, on encouragera et aidera les gouvernements à élaborer et à mettre en oeuvre des projets expérimentaux en matière de logement. Le budget de cette phase préparatoire s'élèvera au total à 5 millions de dollars américains, dont une moitié sera versée par des pays du tiers monde et l'autre moitié par des pays industrialisés.

En 1976 a eu lieu au Canada la Confé-



Présentation par M. David Miller (à gauche), haut commissaire du Canada au Kenya et représentant permanent du Canada à la Commission des établissements humains (CNUEH), du chèque de 300 000 \$ au Dr Arcot Ramachandran, directeur exécutif du Centre des Nations Unies pour les établissements humains, à Nairobi (Kenya), le 8 avril.

rence des Nations Unies sur les établissements humains (HABITAT). Il en est résulté la création de la Commission des établissements humains, qui a pour mandat d'aider les gouvernements, en particulier ceux du tiers monde, à améliorer la qualité des logements et à en accroître le

nombre, l'accent étant mis sur les besoins des populations défavorisées des régions rurales et urbaines. Le Canada, qui est l'un des membres d'origine de la commission, adhère totalement à ce mandat. L'ACDI a déjà participé à un certain nombre de ces programmes.

Étude en Indonésie

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a annoncé que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) accordera au gouvernement de l'Indonésie une subvention de 10 millions de dollars destinée à financer une étude de faisabilité portant sur les possibilités d'irrigation offertes par l'un des plus importants réseaux fluviaux de ce pays.

Pour les besoins de cette étude, qui sera menée par la société MONENCO (Montreal Engineering Company), une équipe canadienne établira, à l'intention du gouvernement de l'Indonésie, un plan de développement du bassin inférieur du fleuve Solo, région dont on sait depuis longtemps qu'elle pourrait accroître sa productivité agricole si l'on réussissait à régulariser les crues de la mousson afin d'obtenir une irrigation pendant toute l'année. Il s'agit là de l'un des principaux objectifs du plan de développement à long terme de l'Indonésie.

Cette étude, qui devrait s'échelonner sur 3 ans, servira de base à un grand projet de construction.

En annonçant ce projet, M. MacEachen a fait remarquer que les vastes compétences du Canada dans le domaine de l'exploitation des ressources en eau le plaçaient dans une excellente position pour répondre aux appels d'offres qui seront lancés lors des phases de conception et de construction.

Le contrat a été signé le 4 mai dernier par MM. Art Wright, vice-président de la Direction générale de l'Asie de l'ACDI, et James Mulharin, président de la MONENCO. Il prévoit une analyse des possibilités d'irrigation du bassin inférieur du Solo, l'élaboration de normes régissant l'admissibilité au financement international, la localisation des futurs chantiers, l'évaluation des travaux à réaliser pour régulariser, endiguer et maîtriser les crues le long du fleuve et la réalisation, en collaboration avec le gouvernement de l'Indonésie, d'un sondage hydrogéologique.

Ligne de crédit de l'ACDI

Deux entreprises canadiennes ont bénéficié d'une ligne de crédit de 1,6 million de dollars accordée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à la Jamaïque pour l'achat de camions.

Les sociétés Agences de vente Wellington de Montréal, et E.A.C. Amy d'Ottawa, ont en effet été chargées d'acquiescer 22 camions fabriqués sur commande par la compagnie International Harvester pour 8 entreprises jamaïcaines, la plupart dans l'industrie laitière. Ces véhicules ont une capacité de 5 à 15 tonnes, et 12 d'entre eux, des 8 tonnes, sont équipés d'un fourgon climatisé.

Cette ligne de crédit s'inscrit dans le cadre d'un prêt agricole de 10 millions de dollars approuvé en 1981. Le reste de la somme a servi à acheter des engrais, des médicaments vétérinaires et du matériel. Les camions ont été embarqués sur le *Taitaisea*, qui a quitté le port de Montréal le 30 mars.